



Aide à domicile dans le cadre des Titres-Services

Une formation de 9 semaines pour acquérir les compétences nécessaires pour travailler comme aide ménager-ère au domicile des personnes.

Dates :

- Session début 2022

Objectifs :

- La détermination ciblée aura pour objectif de permettre aux stagiaires d'élaborer, de confirmer ou d'infirmier leur projet d'entrer en formation qualifiante.
- La formation qualifiante a pour objectif d'apprendre aux stagiaires à effectuer des tâches d'entretien des locaux de manière professionnelle, des tâches logistiques simples comme du rangement, du repassage au domicile. Au terme de la formation, les stagiaires seront en mesure de travailler dans le secteur des titres-services et répondre aux exigences de savoir-faire et de savoir-être des agences de titres-services.
- Cette formation a également pour objectif de donner aux stagiaires l'accès à des informations nécessaires à une bonne compréhension du système dans lequel ils vont s'engager.

Contenu du programme :

- Le programme débutera par **2 semaines (60 heures) de détermination sur le métier**. Cette détermination comprendra un bilan socioprofessionnel, une sensibilisation aux compétences du métier, aux contrats Titres-services, des informations sur le métier d'aide ménager-ère, la législation sociale, les droits et devoirs du travailleur, les contrats de travail, les espaces de recours, des rencontres avec des professionnels et des visites...
- Une **formation qualifiante de 7 semaines (185 heures)** suivra avec entre autres, des cours de pratique professionnelle, d'organisation, de sécurité, de manutention, d'entretien du linge, des notions d'hygiène, d'apprentissage des déplacements et gestion des horaires, des exercices pratiques et des mises en situation. Un accent sera mis sur la communication, la vie sociale et la déontologie.
- La formation sera suivie d'un **jobdating** : rencontre entre stagiaires et employeurs.

Certification visée :

Attestation de participation

Conditions :

- Être disponible tout le long de la formation
- Être inscrit-e chez Actiris
- Savoir lire et écrire le français
- Ne pas avoir le certificat de l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice (CESS) ou son équivalence
- Réussir l'entretien de motivation
- Être en bonne condition physique

Infos et inscription :

0490/13 86 64